

## **Éloge funèbre – M. Antoine Duquesne, ministre d'État**

Le président: Mesdames et Messieurs, chers collègues, même si nous le savions souffrant depuis l'accident vasculaire cérébral qui l'avait frappé en 2006, c'est avec profonde émotion et grande tristesse que nous avons appris le décès, le 4 novembre dernier, de notre ancien collègue, Antoine – Tony – Duquesne, vice-président honoraire de notre Assemblée.

Antoine Duquesne est né à Ixelles, le 3 février 1941. Docteur en droit, il débuta sa carrière comme avocat au Barreau de Liège, où il rencontra Jean Gol, dont il deviendra l'un des proches. Il entra en politique dès 1973, comme chef de cabinet pour différents ministres libéraux, avant de devenir, en 1987, ministre de l'Éducation, encore nationale à l'époque.

Cette brève expérience révéla un homme simple, de bon sens, intègre et courageux. En 1990, il deviendra une première fois président de son parti, le PRL, en tandem avec Daniel Ducarme – que nous venons de perdre il y a quelques semaines –, présidence des "Ducs" exercée dans des circonstances difficiles. À la même époque, il s'établit à Manhay, village de la province de Luxembourg, dont il deviendra plus tard le bourgmestre.

Après un mandat de sénateur coopté de 1988 à 1991, il fit son entrée à la Chambre le 24 novembre 1991 comme député libéral de l'arrondissement d'Arlon-Marche-Bastogne. De 1995 à 1999, il fut vice-président de notre Assemblée, où il fit preuve d'une compétence remarquable au sein de la commission de la Justice. Son approche du droit était avant tout fondée sur le respect des valeurs démocratiques et des gens. Il fut nommé ministre d'État le 17 juillet 1998.

Antoine Duquesne a surtout marqué la vie politique belge en tant que ministre de l'Intérieur de 1999 à 2003 au sein du gouvernement Verhofstadt. A la suite de l'affaire Dutroux et dans des circonstances dramatiques, il mena avec succès la difficile réforme des polices. C'est à ce poste qu'il a également conduit, en matière d'immigration, une politique ferme mais aussi humaine et qu'il s'est fait l'artisan de nouvelles procédures de régularisation.

Après ce travail colossal pour notre pays – mais le travail ne lui faisait pas peur – Antoine Duquesne siégea à nouveau au Sénat de 2003 à 2004 et exerça durant la même période la présidence du MR pour la seconde fois.

Homme de loi et de principes, mais toujours lucide et généreux, Antoine Duquesne croyait aussi au projet européen. Il sera ainsi député européen de 2004 à 2009, mais l'accident vasculaire cérébral viendra brutalement interrompre son engagement pour l'Europe en 2006. Européen convaincu, son action au sein de la commission des Libertés civiles, Justice et Affaires intérieures de l'Assemblée européenne a laissé le souvenir d'un homme de compromis, profondément humain et engagé pour la cause qu'il voulait défendre. C'est un homme courageux et attaché aux valeurs démocratiques qui vient de nous quitter. Antoine Duquesne était un travailleur acharné, mais aussi un homme généreux et toujours ouvert, jamais en manque d'un bon mot et d'humour stylé.

Antoine Duquesne était un homme honnête et droit. Un homme de confiance qui a réussi à mener à bien les missions qui lui ont été confiées. Il n'a jamais reculé devant les combats qui lui ont été imposés et malgré les vicissitudes de la vie politique, il est toujours resté un homme attachant et rassembleur. C'était aussi un compagnon de route solide, fiable, correct et fraternel.

Il a aussi été un mari, un père, ainsi qu'un grand-père aimé et aimant, sachant transmettre à ses proches et aux autres ses valeurs et son sens de l'engagement pour le bien général. "Résiste et mords!", la devise des Chasseurs ardennais était devenue sienne, et il lui restera fidèle jusqu'à la fin.

J'ai adressé à la famille de notre ancien collègue, les condoléances émues de notre Assemblée.

Yves Leterme, premier ministre: Le président de la Chambre a déjà décrit l'imposante carrière du ministre d'État Antoine ou "Tony" Duquesne. En effet, nous nous rappellerons tous son engagement libéral, son importante contribution à la vie politique de notre pays et sa confiance dans l'Europe. En tant que juriste, son approche du droit était avant tout fondée sur le respect des valeurs démocratiques. En la qualité de ministre de l'Éducation nationale à l'époque, il a œuvré en faveur d'un enseignement capable d'offrir aux jeunes un maximum de possibilités de développement. Il a surtout marqué la vie politique belge en tant que ministre de l'Intérieur, de 1999 à 2003, en menant la réforme des polices.

Enfin, il a également montré qu'il croyait fermement au projet européen en occupant un mandat au Parlement européen, mandat qui fut hélas interrompu prématurément par l'accident vasculaire cérébral dont il fut victime en 2006. Sa courtoisie et son amabilité remarquables resteront sans doute le souvenir le plus chaleureux que nous garderons lui.

Chers collègues, dans le monde politique, Antoine Duquesne était ce qu'on appelle un gentleman. Il avait, certes, des convictions profondes mais ses divergences de vues avec des femmes et des hommes politiques d'autres bords ne prenaient jamais un caractère personnel. Bien au contraire, il avait toujours le temps pour un mot gentil, il montrait toujours un intérêt sincère pour son interlocuteur, même pour son adversaire politique. Il était, surtout, partout pareil à lui-même aussi bien parmi les gens qu'on dit simples que parmi les grands de ce monde.

Né à Ixelles, il gardait un lien profond avec sa terre d'origine et il était resté ardennais dans l'âme.

Avec gratitude pour tout ce qu'Antoine Duquesne a fait pour notre pays et avec le souvenir ému de son élégance du cœur, j'adresse, au nom de gouvernement, mes condoléances les plus sincères à sa famille et à ses proches.

*La Chambre debout observe une minute de silence.*